



No. 157

AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Hilarion, que lors de la séance régulière du 15 novembre 2021, à 19h30, au lieu habituel des délibérations, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : Yves Bergeron

Adresse : 249, rang 5 à Saint-Hilarion

Lot 5 720 909, Matricule 1273-59-0113, zone 39-A

Nature de la demande : **1-** Demande de dérogation mineure afin d'avoir un garage privé de 111.48 m/2

-Notre réglementation en vigueur, autorise 100 m/2 en zone A (39-A)

2- Demande de dérogation mineure afin d'augmenter la hauteur du garage à 7.31 mètres.

-Notre réglementation en vigueur autorise une hauteur de 6 mètres.

Lors de cette séance, le Conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Hilarion,
Ce 14^{ème} jour du mois d'octobre 2021

Nathalie Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière